

Besoin d'aide pour le choix du M1

Par **vinck34**, le **22/08/2019** à **19:32**

Bonjour/Bonsoir à tous,

Ayant obtenu l'an dernier ma L2 en droit, je vais rentrer en L3 cette année et la question que choix d'un Master va très vite se poser. Afin d'anticiper et de ne pas m'y prendre à la dernière minute, j'ai commencé mes recherches pendant ces vacances et je vous avoue être un peu perdu. C'est pour cela que je fais appel à vos conseils.

Mon projet professionnel serait de devenir magistrat (de l'ordre judiciaire, je précise) et je cherche donc un Master me permettant de pouvoir maximiser mes chances d'obtenir le concours de l'ENM. Je souhaiterais donc savoir quels Masters, selon vous, sont les plus adaptés pour réussir un tel concours.

Je vais également vous faire part des résultats de mes recherches afin que vous puissiez me donner votre avis dessus. J'ai commencé mes recherches par les Masters de ma fac, c'est à dire la fac de droit de Montpellier, et, mis à part peut-être le Master de droit privé général, aucune des formations proposées ne me semblent vraiment adaptées. J'ai donc élargi mes champs de recherche en dehors de Montpellier et il en est ressorti deux Masters : le Master Carrières judiciaires à Avignon et le Master métiers du droit, toujours à Avignon. Je souhaitais avoir votre avis sur ces deux Masters.

Enfin, je suis tombé sur une dernière possibilité : le Master Carrières judiciaires à l'IEP de Paris. Il est apparemment assez réputé pour passer le concours de l'ENM mais il me semble plus destiné aux étudiants n'ayant pas de connaissance en droit qu'aux étudiants ayant déjà des connaissances en droit.

Enfin, ma dernière question concernant notamment les Masters Carrières judiciaires est qu'ils sont très tournés vers le concours de l'ENM. Sachant qu'il s'agit d'un concours avec un degré de difficulté assez important, je souhaitais savoir si faire un tel master est bien prudent car,

dans le cas où je manquerais le concours, je risquerais de me retrouver sans trop de plan B.

Je m'excuse de la longueur de mon post mais j'ai préféré être exhaustif plutôt que synthétique ^^ . Je vous remercie d'avoir pris la peine de me lire et j'attends avec impatience vos réponses.

Par **LouisDD**, le **23/08/2019** à **12:09**

Salut

Pas d'avis particulier sur les Master en question, mais effectivement s'embarquer dans une formation qui ne vise qu'à préparer le concours peut vous laisser sans plan B...

Pour ma part j'aimerais aussi passer ce concours, mais j'ai choisi de suivre un Master qui me plaît (droit des affaires) plutôt qu'une formation centrée sur les matières du concours, quitte à les bosser à côté... mais au moins en sortie de Master je peux exercer un métier qui me plaît, et si j'ai le concours j'exerce aussi un métier qui me plaît avec la possibilité d'arrêter et de passer dans le privé...

Ou inversement de commencer dans le privé et de passer le concours ENM dédié aux professionnels du droit...

Par **MorganM**, le **24/08/2019** à **19:25**

Bonjour,

C'est une question épineuse à laquelle tout étudiant envisageant de tenter l'ENM est régulièrement confronté. Quelques éléments de réponse pour tenter de vous aiguiller :

Il est vrai que les masters carrières judiciaires peuvent être intéressants dans la mesure où les matières sont souvent calquées sur celles du concours. Néanmoins les matières au concours sont vues en totalité et de manière plutôt précises alors qu'à l'université, les enseignants n'ont pas forcément le temps de faire leur cours de A à Z. Reste donc ensuite à voir la qualité des enseignements. Ces masters permettent donc surtout de se familiariser avec les matières en vue d'une année dédiée à la préparation du concours (même si certains candidats parviennent à être admissibles en parallèle de leur master, ce qui n'est pas courant, je pense notamment aux masters "prépa magistrature" même si la qualité est variable suivant les universités).

A noter que les cours fournis par le master sont une chose ; la préparation personnelle (le temps de révision que vous laissera le master à côté des cours) en est une autre (ce second aspect étant le plus important!).

Le point noir est comme le souligne LouisDD, le cas du plan B : ce type de master ne vous ouvre pas d'autres alternatives que CRFPA, ou d'autres concours. Dans le cas du CRFPA, vous pourrez (si vous avez ce concours) difficilement prétendre à des contentieux

spécialisés en cabinet avec un tel master.

Le deuxième point négatif est que ce genre de masters ne vous permet pas de "personnaliser" votre parcours, en vous donnant un profil particulier/atypique susceptible de vous départager de la masse lors d'un passage devant le jury. Un master en droit privé fondamental paraît plus intéressant car même si beaucoup de candidats au concours en sont titulaires, il confère à votre profil un côté civiliste plus pertinent et plus intéressant à qu'un master en carrières judiciaires.

Néanmoins ces propos restent relatifs : il serait excessif de dire qu'un master carrières judiciaires vous ferme des portes, ce d'autant plus que les diplômés ne sont pas seulement pris en compte mais également les stages, etc.

Si vous vous intéressez un peu au monde de l'entreprise, les M1 en droit des affaires sont intéressants (profil plus "atypique") : les matières de droit des sociétés/commercial/entreprises en difficulté figurent au programme des oraux de l'ENM (selon l'option choisie) mais bien souvent ces masters proposent des matières fondamentales de droit privé telles que régime général des obligations ou contrats spéciaux. En revanche un M2 en droit des affaires peut vous éloigner davantage du concours dans la mesure où les matières sont plus spécifiques au domaine des affaires ; néanmoins cela n'est pas handicapant si vous prenez ensuite une année pour réviser le programme du concours.

En définitive , deux principes directeurs :

*Faire un master dans le domaine qui vous plaît, et pas seulement au regard du concours ENM

*Etre toujours capable de justifier le parcours choisi (pour faire face à d'éventuelles questions du jury en ce sens).

Ensuite, plusieurs possibilités:

*Avoir un profil atypique est un plus si vous avez la possibilité de vous réserver ensuite une année de préparation consacrée au concours

*si vous êtes plus pressé, alors effectivement un master prépa magistrature/carrières judiciaires peut être plus intéressant suivant la qualité des enseignements ; mais garder à l'esprit que cela n'optimise pas un éventuel plan B et que les candidats qui réussissent le concours en parallèle d'un tel master ne sont pas légion

Ce sont des éléments donnés de manière un peu brouillonne mais qui vous permettront d'y voir un peu plus clair sachant que rien ne presse, car vous entrez seulement en L3, et que vous n'avez pas encore découvert toutes les matières du droit (donc des révélations peuvent se faire au cours de cette année). Bon courage.

Par **Xdrv**, le **25/08/2019** à **00:38**

Bonjour,

Quitte à tenter l'ENM, qui se trouve à Bordeaux comme vous devez le savoir, pourquoi ne pas intégrer le M1 Justice Procès et Procédures de Bordeaux qui paraît être fait sur mesure pour ce concours ?

En revanche je ne peux que rejoindre LouisDD et MorganM sur le danger d'une telle spécialisation en cas de « reconversion », bien que changer de domaine en droit soit plus aisé que dans d'autres domaines.

A part pour votre culture juridique, ce type de M1 ne permet que de tenter l'ENM ou presque.

Par **vinck34**, le **26/08/2019** à **14:33**

Je vous remercie pour vos conseils. Je vais continuer à me renseigner de mon côté. S'il y a d'autres réponses, elles sont les bienvenues.